



**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**
(membre de la Confédération des
Praticiens Hospitaliers)

Le Président

Dr ANDRIAMIFIDY Louison

Émail : anlou84@yahoo.fr

Tel : 06 62 59 55 05

Fax : 09 58 92 61 61

Centre Hospitalier de Salon de
Provence

207 av Julien Fabre

13300 Salon De Provence

Le 7 Décembre 2011

Nicole,

Je te remercie pour ce mail.

J'ai déjà reçu cet avis depuis plus d'une semaine.

Cependant, au vu de la conjoncture actuelle il est bien évident que le ministère ne va pas lâcher plusieurs dizaines de millions d'euro sans aucune résistance. Situation d'autant plus délicate pour eux qu'ils sont à l'origine de la loi TEPA (à la différence des RTT et du CET).

Cet argumentation nous la connaissons par cœur :

- elle a fait l'objet de consignes données aux directeurs d'hôpitaux en 2007 par la DGOS
- elle constitue l'argumentaire des cas de refus par les centres des impôts
- elle a été reprise par votre avocat

Cependant nous pouvons noter de nombreuses anomalies :

- réponse par le ministre d'une question avec plusieurs années de retard (question datant à l'origine de 2007)
- nombreux remboursement par les centres des impôts partiels ou complet
- certains centres rechignent à répondre par écrit conscient du risque de procédure (des confrères ont dû hausser le ton)
- en 2007 le ministère n'a jamais répondu à nos question sur le sujet tout en s'empressant de donner des instructions aux directeurs
- certains dossiers sont à l'étude "question posée par les centres des impôts au ministère des finances" et restent sans réponse!
- multiples tentatives de dissuasion de la part des administratifs en tout genre avec en récemment des l'ajout systématique de la mention "imposables" sur les attestations que

délivre les administrations hospitalières...malgré cela des dossiers continuent à passer.
- aucune demande à ce jour des sommes perçues

De plus

- l'avocat de l'Amuf semble en désaccord avec cette position
- le notre avocat nous affirme que nous pouvons dire à nos mandant d'attaquer au tribunal administratif, son argumentaire ne devrait pas tarder.
- Nombre de confrères sont déterminés à aller jusqu'au bout : administrations hospitalières, les centres des impôts nous ont rapporté qu'ils ont eu de multiples demandes....et déjà des plaintes au TA.
- Il n'est stipulé nul part de façon explicite dans la loi que nous sommes en sommes exclus

Nous sommes conscient que rien n'est gagné d'avance mais nous avons suffisamment d'éléments pour penser que nous pouvons avoir gain de cause sur quelque chose dont tous les PH pourront profiter.

Je met au défis quiconque de démontrer que le TTA ne constitue pas une forme d'heures supplémentaires.

Tous les syndicats sont actuellement dans l'incapacité de faire tenir longtemps une grève dure, il s'agit là d'une forme de protestation inédite suivie par nos mandant et, si on y réfléchis finalement pas si risquée que ça.... nous ne sommes pas ceux qui y avons le plus à perdre dans cette histoire.

Nous avons chargé notre avocat de préparer une attaque directement diligentée par notre syndicat l'état a été désavoué à plusieurs reprise par la justice ces derniers temps. Ce procès, fera l'objet de la médiatisation méritée.....probablement après la fin des élections paritaires (ce qui évitera à certains de nous accuser de faire de l'intox à visée électoraliste).

Bien que je déplore les tentatives de décrédibilisation de notre démarche par le SPHAR-e ce qui ne peut que semer la confusion. Je respecte votre point de vue cela fait partie des règles du jeu tout comme les tentatives de nous dissuader des les administrations et autorités.

En tout cas si vous souhaitez à n'importe quel moment vous joindre à nous ce serait avec plaisir, vous seriez un atout majeur!

TEPA c'est le moment ou jamais :

- échéances présidentielles
- risque de disparition de la loi

- risque de péremption si absence de réclamation

Je ne me résignerais pas au fait que les praticiens aient des devoirs tout en ayant moins de droits que les autres salariés!

Amitiés

Louison